

## SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

#### Délibération 2022-40

#### OBJET : Modification de la Commission « Déchèteries » d'UNIVALOM

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal : .....	38
Désignés : .....	27
(dont 11 délégués avec voix double soit un total de 38 voix)	
Présents : .....	16
Visio : .....	0
Votants : .....	21
Procuration .....	6
Date de la convocation : 8 septembre 2022	

Le 15 septembre 2022 à 15h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

#### Présents :

##### **Membres titulaires :**

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Khéra BADAOUI, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission syndicale ;  
Christophe FONCK, Françoise THOMEL, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;  
Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;  
Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;  
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;  
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

#### Procurations :

Caroline JOUSSEMET à Jean Pierre DERMIT  
Marion MUSSO à Françoise THOMEL,  
Georges VAZIA à Marie ANASSE  
Xavier WIIK à Jean LEONETTI  
Jean-Marc DELIA à Hassan EL JAZOULI  
Christophe ULIVIERI à Anne Marie BOUSQUET

#### Membres excusés :

Joseph CESARO, Eric MELE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; François WYSZKOWSKI, délégué de la Commission syndicale ;  
Denise LAURENT, déléguée de la Commission syndicale ;  
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission syndicale ;

Mme BADAOUI est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Les dispositions de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettent d'instituer des Commissions Syndicales dites parfois « d'instruction ».

Présidées de droit par le Président d'UNIVALOM, ou son représentant nommé par arrêté parmi les délégués, elles sont strictement composées de délégués syndicaux. Elles émettent un avis sur les dossiers syndicaux soumis à leur appréciation.

Par délibération n°2020-20 du 10 septembre 2020, le Comité syndical d'UNIVALOM a créé la Commission « Déchèteries » du Syndicat et désigné ses 10 membres.

Par délibération n°CC.2022.117 du 11 Juillet 2022, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a souhaité modifier ses représentants au sein du Comité syndical d'UNIVALOM.

Suite au départ de Monsieur Eric MELE, il convient de remplacer un délégué représentant de la CASA au sein de la Commission « Déchèteries ».

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Monsieur Emmanuel DELMOTTE se porte candidat.

Où cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité syndical,  
A, l'unanimité

- **DESIGNE** membres de la Commission « Déchèteries » ;

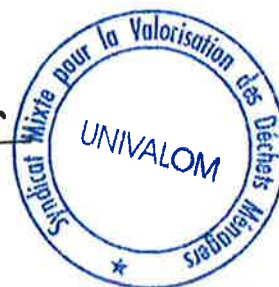
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. Georges VAZIA (CASA)	Mme Marie ANASSE (CASA)	Mme Elisabeth DEBORDE (CASA)
Mme Khéra BADAoui (CASA)	M. Xavier WIik (CASA)	M. Philippe DELEAN (CASA)	M. Roland RAIBAUDI (CAPG)
M. Christophe ULIVIERI (CACPL)	M. Marc OCCELLI (CACPL)		

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

  
Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20220915-2022-40-DE  
Date de télétransmission : 16/09/2022  
Date de réception préfecture : 16/09/2022

16 SEP. 2022

Date de mise en ligne :